

PROGRAMME EU4YOUTH-Projet SWAFY

Ligne budgétaire : ENI/2022/432-485

TERMES DE RÉFÉRENCES

En vue de la Sélection d'un Expert pour la Conception d'un processus de Débat, l'élaboration d'une feuille de route jeunesse-science en appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la jeunesse à l'horizon 2035 et l'organisation d'un congrès Jeunesse & Science

Table des matières

1. CONTEXTE	3
1.1 Le projet SWAFY	3
1.2 La composante Débat Jeunesse et Science.....	4
2. OBJECTIFS ET OBJET DE LA MISSION	7
2.1 Objectif de la mission	7
2.2 Objet de la mission.....	7
3. LIVRABLES ATTENDUS, DUREE ET CALENDRIER DE LA MISSION ET ENGAGEMENT DES PARTIES	8
4. PAYEMENT	10
5. PROFILS DEMANDES	Erreur ! Signet non défini.
6. MODE DE SELECTION	10
6.1 Evaluation technique	10
6.2 Evaluation des Offres financières	11
6.3 Note globale	11
7. DOSSIER DE CANDIDATURE	11
8. CONFLIT D'INTERET	12
9. NÉGOCIATION DU CONTRAT	12
10. CONFIDENTIALITÉ	12
11. SOUMISSION DES CANDIDATURES	12

1. CONTEXTE

1.1 Orientations stratégiques de l'Etat tunisien en lien avec l'enseignement et la jeunesse

La constitution tunisienne de 2022 stipule dans son article 13 que « L'Etat veille à assurer les conditions propices au développement des capacités de la jeunesse et de mettre à sa disposition tous les moyens afin qu'il contribue activement au développement global du pays. ». L'article 44 de cette même constitution stipule que l'Etat garantit le droit à l'enseignement public gratuit à tous ses niveaux..... Il veille à la diffusion de la culture des droits de l'Homme. »

Le premier axe stratégique du plan de développement 2023-2025 porte sur le capital humain comme pilier du développement durable et global. La concrétisation de cet axe stratégique est prévue à travers ce plan de développement par :

1. Un enseignement et une formation de qualité pour tous,
2. L'inclusion économique et sociale des enfants et des jeunes,
3. Une recherche scientifique au service de l'économie à travers un système de recherche et d'innovation performant et ouvert et une recherche scientifique qui répond aux priorités nationales,
4. L'amorçage de la culture de la citoyenneté notamment en appuyant la participation des enfants, des jeunes, des femmes et des seniors dans les affaires publiques.

Dans ce même esprit, la stratégie nationale de la Jeunesse officiellement adoptée en 2024 s'est fixée parmi ces objectifs stratégiques d'encourager la créativité et valoriser l'innovation notamment en motivant les jeunes pour la créativité numérique, la découverte et l'innovation scientifique et technologique.

1.2 Le projet SWAFY

Partant des dispositions de la constitution tunisienne et des orientations de l'Etat tunisien pour la jeunesse tunisienne tel que repris comme axe du cadre d'appui entre La Tunisie et l'Union européenne, le projet SWAFY, s'inscrit sous le programme d'appui à la jeunesse tunisienne « EU4Youth » qui œuvre pour l'amélioration de l'inclusion économique, sociale et politique des jeunes tunisien.ne.s les plus défavorisé.e.s à travers une approche de développement local en Tunisie et plus particulièrement dans les régions ciblées.

Avec un budget de 9.5 Million d'Euros et une durée de mise en œuvre de 48 mois, SWAFY a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la valeur ajoutée de la recherche et l'innovation, dans le développement économique et au soutien à l'entrepreneuriat et l'employabilité des jeunes tunisien.ne.s à travers le renforcement de l'esprit de créativité et d'invention et le soutien aux doctorant.e.s et post doctorant.e.s. Le projet SWAFY se décline en trois objectifs spécifiques :

- Objectif Spécifique 1 : Stimuler l'employabilité des jeunes chercheurs et chercheuses à travers la promotion d'une recherche partenariale active, inclusive, structurée et répondant aux besoins de la société et du monde productif.
- Objectif Spécifique 2 : Améliorer l'adéquation entre le profil et le cursus de formation à suivre et renforcer l'esprit d'entrepreneuriat et de créativité, dans une perspective de genre, ouvrant des horizons de carrière plus larges, chez les jeunes.

- Objectif Spécifique 3 : Renforcer le rôle des jeunes, dans toute leur diversité, dans la définition des politiques publiques Science, Technologie et Innovation (STI) et dynamiser le tissu associatif Jeunesse-Science en promouvant, au même temps, l'égalité des genres.

SWAFY est construit autour de trois composantes :

- 1) Une Composante MOBIDOC : un total de 235 bourses doctorales et post doctorales dans le milieu socio-économique
- 2) Une Composante Jeunesse Créative : un appui à tous les acteurs (publiques, associatifs, start up) actifs dans la dissémination de la culture scientifique et ;
- 3) Une composante Débat Jeunesse et Science.

Géré par l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR) en vertu d'un contrat de subvention avec la Commission européenne, SWAFY est piloté en étroite collaboration avec des représentants du :

- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- Ministère de l'Education
- Ministère de la Jeunesse et du Sport
- Ministère de l'Economie et de la Planification
- Ministère de la Culture
- UTICA
- CONNECT
- Délégation de l'Union européenne en Tunisie.

1.3 La composante Débat Jeunesse et Science

La composante Débat Jeunesse et Science du Projet SWAFY prévoit :

1. L'organisation d'un débat Jeunesse et Science
2. Le développement d'une feuille de route jeunesse-science en appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la jeunesse à l'horizon 2035
3. L'organisation d'un congrès Jeunesse-Science

1.3.1 L'organisation d'un débat Jeunesse et Science

1. Le débat Jeunesse et Science a pour **les objectifs** de :
 - comprendre les raisons du manque d'attractivité de la science auprès de la jeunesse ;
 - analyser les questions de genre dans la thématique science-jeunesse ;
 - identifier les propositions des jeunes autour de cette thématique ;
 - élaborer une feuille de route jeunesse-science en appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la jeunesse à l'horizon 2035.
2. **Les résultats attendus :**
 - créer une dynamique d'échange autour du sujet,
 - diagnostiquer la situation et identifier les problèmes/solutions,

- mettre en place une feuille de route jeunesse-science en appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la jeunesse à l'horizon 2035 selon une approche participative, incluant genre et droits humains,

3. La gouvernance du débat

Un comité de pilotage du débat sera mis en place, il est composé notamment de représentants des ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, de l'Education, de la Jeunesse et du Sport, de l'Economie et de la Planification ainsi que du ministère des TIC.

4. Les thématiques du débat :

Le débat se déroulera autour de dix sujets liés à la thématique Jeunesse-Science, incluant la dimension genre et droits humains, sous forme de plusieurs séances de débats. Les séances de débat se dérouleront autour d'au moins un des dix sujets, avec au moins un.e animateur.rice et une cinquantaine de jeunes.

5. Nombre de participants au débat

13 000 jeunes (désagrégé par sexe) à travers 260 séances de débat. La tranche d'âge à couvrir reste à fixer.

6. Lieux d'exécution du débat

Les séances de débat auront lieu dans les endroits naturels des jeunes : écoles, lycées, collèges, amphis, universités, maison des jeunes, centres culturels, etc.

7. Inclusivité

L'organisation du débat doit être inclusive en veillant à atteindre le maximum de jeunes dans le maximum d'endroits, en particulier :

- dans la mesure du possible, les jeunes participant au débat doivent être équitablement répartis entre femmes et hommes ;
- une répartition équitable des lieux des séances de débat doit être assurée en touchant les 24 gouvernorats et les milieux ruraux/marginalisés ;
- des mesures spécifiques à d'autres catégories de jeunes à besoins spécifiques (exp : les PSH, les centres correctionnels, etc).

8. Coordination avec les parties prenantes

Les exécuteurs doivent assurer la coordination adéquate avec les autorités locales pour le bon déroulement des séances du débat.

9. Un manuel standard

Le débat aura lieu conformément à un manuel standard à fixer dès le démarrage de l'exercice ; ce manuel couvrira tous les aspects y compris l'accessibilité aux séances de débat.

10. Communication sur le débat

Un plan de communication sur le débat sera élaboré. Entre autres, un site/application mobile dédié au débat est à développer/utiliser pour assurer la publication des séances des débats ainsi que l'avancement dans la mise en œuvre de cette activité.

11. Financement du débat Jeunesse et Science

Le débat est entièrement financé par le projet SWAFY.

12. Période de préparation et mise en œuvre du débat Jeunesse et Science

Juin 2025-février 2026

1.3.2 Les partenaires associatifs d'exécution du débat Jeunesse & Science

Les partenaires associatifs d'exécution du débat Jeunesse et Science ont été sélectionnés à travers un appel à propositions qui a été lancé en mai 2023 (AP1).

Cet appel a visé le renforcement de l'esprit d'entrepreneuriat et de créativité scientifique et technologique chez les enfants et jeunes sur tout le territoire tunisien via essentiellement :

- i) L'appui du double apprentissage scientifique et professionnel par la création ou le renforcement/structuration/dynamisation des clubs scientifiques dans des établissements éducatifs, universitaires culturels ou de jeunesse ayant ou susceptibles d'avoir des clubs scientifiques : les écoles primaires, collèges, lycées, établissements universitaires, maisons des jeunes, maisons de culture ;
- ii) La dynamisation du rôle des enfants et jeunes dans la définition des politiques publiques en Science, Technologie et Innovation (STI) en appuyant l'organisation d'un débat sur la thématique jeunesse-science.

L'appel a eu pour priorités de promouvoir un accès équitable des enfants et jeunes tunisiens aux activités de créativité scientifique et technologique sur tout le territoire tunisien à travers une discrimination positive en faveur des zones, des enfants et jeunes ayant moins d'opportunités en la matière et d'assurer une répartition équitable des lieux des séances du débat sur la thématique jeunesse-science pour permettre d'atteindre le maximum d'enfants et de jeunes dans le maximum d'endroits.

Cette action vise à contribuer à la création/restructuration d'environ 350 clubs dans 100 établissements ou espaces de créativité publiques et l'organisation de 260 séances de débat autour de 10 thématiques liées à la jeunesse et la science avec la participation de 13 000 jeunes (désagrégé par sexe).

A ce jour, 21 conventions de financement ont été signées avec 18 associations pour la mise en œuvre de 21 projets associatifs couvrant 21 gouvernorats. Un processus est en cours pour sélectionner des partenaires associatifs dans les 3 gouvernorats restants (Ariana, Monastir et Tunis).

1.3.3 Développement d'une feuille de route jeunesse-science en appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la jeunesse à l'horizon 2035

Cette feuille de route, à approuver par les autorités compétentes, sera le fruit des outputs du débat Jeunesse-Science, et des experts de l'administration tunisienne ainsi que l'expérience des associations impliquées dans la thématique Jeunesse et science, notamment les associations partenaires du projet SWAFY.

La feuille de route portera sur le développement de la thématique Jeunesse-Science à l'horizon de 2030/2035.

1.3.4 Organisation d'un congrès Jeunesse-Science

Ce congrès sera l'occasion pour présenter le bilan du débat, le projet de feuille de route jeunesse-science en appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la jeunesse à l'horizon 2035 ainsi que les étapes futures

à suivre pour l'approbation et la concrétisation de cette feuille de route. Le congrès pourrait avoir une dimension régionale méditerranéenne en accueillant des invités des pays voisins du bassin méditerranéen.

2. OBJECTIFS ET OBJET DE LA MISSION

2.1 Objectif de la mission

Arrêter les modalités du déroulement d'un débat Jeunesse-science, appuyer l'élaboration d'une feuille de route jeunesse-science en appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la jeunesse à l'horizon 2035 en veillant à renforcer le rôle des jeunes, dans toute leur diversité, dans la définition des politiques publiques Science, Technologie et Innovation (STI), en application des orientations stratégiques de l'Etat tunisien.

2.2 Objet de la mission

L'expert(e) est appelé(e) à assurer notamment les tâches suivantes en deux phases :

Phase 1 :

1. Elaborer une note méthodologique incluant tous les détails de la mission (entretiens à réaliser, documents qui feront l'objet de la revue documentaire, pays qui feront l'objet du benchmark, etc) qui sera soumise à la validation d'un comité de pilotage du débat ;
2. Réaliser des entretiens avec les parties prenantes clé au niveau national et régional (politique, institutionnel, société civile, partenaires), qui devraient être impliqués dans la préparation et la mise en œuvre du débat sur la thématique Jeunesse et Science, l'élaboration d'un projet de feuille de route jeunesse-science en appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la jeunesse à l'horizon 2035 et l'organisation d'un congrès Jeunesse & Science ;
3. Réaliser une revue documentaire des études, documents stratégiques et statistiques relatifs à la jeunesse, la stratégie nationale de la jeunesse à l'horizon 2035 et leur implication dans l'élaboration des politiques publiques et l'enseignement des sciences ;
4. Réaliser une étude benchmark sur les expériences d'organisation de débat sur la thématique Jeunesse & Science et les approches favorisant l'enseignement des sciences dans 3 pays au moins à proposer par l'expert dans sa note méthodologique ;
5. Organiser un atelier de concertation avec les associations partenaires d'exécution du débat ;
6. Elaborer une note conceptuelle comprenant une liste préliminaire de 20 thématiques pouvant faire l'objet du débat qui sera soumise à la validation du comité de pilotage du débat Jeunesse-Science ;
7. Concevoir et organiser, en concertation avec le ministère des TIC, une enquête en ligne à l'intention des jeunes afin d'arrêter une liste de 10 thématiques (parmi la liste des 20 thématiques mentionnées au point 6) à soumettre au débat et analyser les résultats de cette enquête.

Phase 2 :

8. Elaborer un plan d'action pour la mise en œuvre du débat, l'élaboration d'un projet de feuille de route jeunesse-science en appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la jeunesse à l'horizon 2035 et l'organisation d'un congrès Jeunesse & Science selon une approche bottom-Up, porté politiquement, comprenant les éléments suivants :
 - Une proposition de 10 thématiques de débat ;

- Une cartographie des parties prenantes à impliquer à tous les niveaux (politique, institutionnel, société civile, etc), sur la base d'une procédure concertée et validée au préalable, le niveau d'implication et le rôle assigné à chaque partie prenante durant toutes les phases de préparation, mise en œuvre du débat ainsi que l'élaboration de la feuille de route jeunesse-science en appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la jeunesse à l'horizon 2035 et du congrès Jeunesse et science ;
- Le public cible dans sa diversité (jeunes et autres catégories de participants) devant participer au débat;
- Une description du processus couvrant la préparation, la mise en œuvre du débat menant à l'élaboration d'un projet de feuille de route jeunesse-science en appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la jeunesse à l'horizon 2035 et l'organisation du congrès national Jeunesse et Science durant les phases (pré, pendant et post) et les activités à réaliser pendant ce processus y compris les modalités d'analyse et de validation des rapports intermédiaires, les procédures de consolidation des recommandations et des éléments d'analyse et la procédure de clôture du débat avec le dépôt officiel des mesures proposées auprès des décideurs (Présidence de la république, présidence du gouvernement, ministres, ARP, etc.) ;
- Proposer une composition des ressources, notamment humaines, à mettre à disposition pour assurer la phase de planification et de mise en œuvre du débat, de l'élaboration d'un projet de feuille de route jeunesse-science en appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la jeunesse à l'horizon 2035 et du Congrès Jeunesse et Science, notamment les profils des experts à solliciter pour les différentes phases du processus, le nombre, le profil et le mode de recrutement des animateurs et rapporteurs des séances de dialogue ainsi que les besoins en formation.

3. LIVRABLES ATTENDUS, DUREE ET CALENDRIER DE LA MISSION ET ENGAGEMENT DES PARTIES

L'expert s'engage à partager avec l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR) les livrables selon le calendrier indicatif suivant :

Activités	Livrable	Nombre d'h/j	Période de mise en œuvre
1. Elaborer une note méthodologique 2. Réaliser des entretiens avec les parties prenantes clé au niveau national et régional (politique, institutionnel, société civile, partenaires), qui devraient être impliqués dans la préparation et la mise en œuvre du débat sur la thématique Jeunesse et Science ; 3. Réaliser une revue documentaire des études, documents stratégiques et statistiques relatifs à la jeunesse la stratégie nationale de la jeunesse à l'horizon 2035 et leur implication dans l'élaboration des politiques publiques et l'enseignement des sciences ; 4. Réaliser une étude benchmark sur les expériences d'organisation de débat sur la thématique Jeunesse & Science et les approches favorisant l'enseignement des sciences dans 3 pays au moins à proposer par l'expert dans sa note méthodologique ; 5. Organiser un atelier de concertation avec les associations partenaires d'exécution du débat ; 6. Elaborer une note conceptuelle comprenant une liste préliminaire de 20 thématiques pouvant faire l'objet du débat qui sera soumise à la validation du comité de pilotage du débat Jeunesse-Science ; 7. Concevoir et organiser, en concertation avec le ministère des TIC, une enquête en ligne à l'intention des jeunes et analyser les résultats de cette enquête afin d'arrêter une liste de 10 thématiques à soumettre au débat ;	1. Note méthodologique 2. Rapport comprenant les résultats des entretiens et tous les taches 2, 3, 4 ainsi que le compte rendu de l'atelier de concertation avec les associations partenaires 3. Note conceptuelle décrite dans la tache 6 ; 4. Questionnaire d'enquête, une analyse des résultats de l'enquête et une liste de 10 thématiques de débat Jeunesse et Science objet de la tache 7	20	Juin-Juillet 2025
8. Elaborer un plan d'action pour la mise en œuvre du débat et l'élaboration d'un projet de feuille de route et l'organisation d'un congrès Jeunesse & Science Jeunesse-Science selon une approche bottom-Up	5. Plan d'action couvrant tous les points objet de la tache 8	20	Juillet-Août 2025
TOTAL		40	

Le calendrier de remise des livrables détaillé sera fixé par l'ANPR et par l'expert retenu lors de la négociation du contrat. Les livrables, rédigés en langue française, doivent être validés par l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR).

Si les livrables de la phase 1 ne sont pas validés par le comité de pilotage du débat, la mission de l'expert peut être arrêtée.

L'ANPR s'engage, de son côté, à mettre à disposition de l'expert :

- Tous les documents dont elle dispose et qui sont nécessaires à la conduite de la mission ;
- Une équipe du projet SWAFY pour assister l'expert dans la réalisation de sa mission.

4. PAIEMENT

Les interventions de l'expert auront lieu en présentiel ou à distance. La rémunération des experts se fera en homme/jours ou en heures de travail- (1 homme/jour= 8 heures de travail).

5. PROFIL DEMANDE ET MODE DE SELECTION

5.1 Evaluation technique

Les dossiers de candidature seront évalués selon les critères et la grille de notation suivante :

Profil/Critères d'évaluation	Barème de notation détaillé	Détails de la notation
<ul style="list-style-type: none"> Diplôme universitaire (Bac+5) ou plus ; 	5 points	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme universitaire (Bac+5): 3 points Diplôme universitaire de plus : 5 points
<ul style="list-style-type: none"> Une expérience professionnelle générale minimale de 12 ans 	7 points	<ul style="list-style-type: none"> Une expérience professionnelle générale de 12 ans : 5 points 0.5 points pour chaque année d'expérience supplémentaire
<ul style="list-style-type: none"> Au moins trois expériences justifiées dans l'élaboration de documents stratégiques, de politiques publiques, de conception de processus ou de notes méthodologiques dans un domaine lié à l'éducation, l'enseignement supérieur, la jeunesse, la science, la recherche ou l'innovation ; 	18 points	<ul style="list-style-type: none"> 6 points pour chaque référence pertinente justifiée
<ul style="list-style-type: none"> Au moins une expérience dans l'accompagnement à la conduite d'un processus de changement selon une approche participative multi-acteurs de préférence dans un domaine lié à l'éducation, l'enseignement supérieur, la jeunesse, la science, la recherche ou l'innovation ; 	20 points	<ul style="list-style-type: none"> Une référence pertinente justifiée : 10 points 5 points supplémentaires pour chaque référence supplémentaire justifiée
<ul style="list-style-type: none"> Une expérience dans le renforcement des compétences citoyennes des jeunes, une activité associative dans ce domaine est un atout ; 	15 points	<ul style="list-style-type: none"> 10 points pour chaque expérience pertinente justifiée 5 points supplémentaires si expérience associative pertinente
<ul style="list-style-type: none"> Une expérience avec des bailleurs de fonds internationaux en relation avec l'objet des termes de références est un atout 	10 points	<ul style="list-style-type: none"> 2 à 4 points pour chaque référence justifiée selon sa pertinence

Profil/Critères d'évaluation	Barème de notation détaillé	Détails de la notation
<ul style="list-style-type: none"> • Note méthodologique incluant notamment : <ul style="list-style-type: none"> ○ Une réponse aux aspects demandés dans l'objet de la mission ○ Un avis sur les éléments de conception fournis dans les TDR ○ Éventuellement d'autres propositions 	25 points	<ul style="list-style-type: none"> • La note apporte des réponses à tous les aspects évoqués dans l'objet de la mission : 18 points • La note contient, en plus des éléments demandés, d'autres propositions pertinentes : 19 à 25 points
TOTAL	100 points	

Les candidat(e)s ayant obtenu une note sur dossier de 70 points sur 100 seront invité(e)s à des entretiens ; les candidats qui obtiendront une note à l'entretien inférieure à la moyenne seront éliminés.

Une note technique globale sera attribuée aux candidats selon une pondération de 50-50 respectivement pour la note sur dossier et celle de l'entretien. L'entretien aura pour objectif d'échanger sur les enseignements tirés de l'expérience du candidat, ses réflexions sur les enjeux de l'enseignement des sciences en Tunisie et dans le monde et sa connaissance du tissu institutionnel et associatif dans le domaine de l'éducation, l'enseignement supérieur, la jeunesse, etc.

Seules les candidatures ayant obtenu une note technique globale (NT) de 70 points sur 100 seront retenues l'évaluation des offres financières.

5.2 Evaluation des Offres financières

Les offres financières sont classées d'une façon croissante. La note financière (NF) maximale de 100 points est attribuée à l'offre la moins-disante. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale (en application de la règle de trois).

5.3 Note globale

La note globale (NG) est calculée selon la formule suivante : $NG = 0,8*NT + 0,2* NF$

La commission se réserve la possibilité de ne pas donner suite à l'appel à candidature si elle juge qu'elle n'a pas obtenu d'offres acceptables.

6. DOSSIER DE CANDIDATURE

L'expert(e) soumettra un dossier de candidature comprenant :

- Une note méthodologique ;
- Une patente et un RNE récent de l'expert ;
- Le Curriculum vitae détaillé ;
- Les justificatifs pour tout diplôme ou qualification/expérience requise ainsi que les références professionnelles pour chaque expérience indiquée dans le CV;

- Une offre financière en TTC et en HTVA en indiquant le taux de TVA.

7. CONFLIT D'INTERET

L'expert doit éviter et informer l'ANPR pour **tout cas ou suspect** de conflit d'intérêt.

8. NÉGOCIATION DU CONTRAT

Les négociations porteront essentiellement sur les éléments suivants :

- Le calendrier de déroulement de la mission,
- Les conditions techniques ou financière de mise en œuvre de la mission et le contenu des livrables.

9. CONFIDENTIALITÉ

Chaque expert retenu pour la présente mission est tenu à respecter une stricte confidentialité vis à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission. Chaque expert sera tenu à respecter l'interdiction de tout partage ou divulgation des données ou des informations obtenues au cours de sa mission.

Une clause sur le respect des droits appliqués aux propriétés intellectuelles ainsi qu'une déclaration d'impartialité et de confidentialité seront dûment acceptées et signées par les deux parties, lors de la signature du contrat.

10. SOUMISSION DES CANDIDATURES

Date limite de soumission des candidatures : **mercredi 11 Juin 2025 à 24H00**, par email à l'adresse courriel suivante : recrutement.swafy@gmail.com, portant l'objet : **Candidature au poste d'Expert (e) pour la Conception d'un Processus de Débat Jeunesse & Science.**